

Rapport de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le préavis municipal n° 51 relatif au budget de l'exercice 2019

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

- Georges Grandjean, 1^{er} membre
 - Daniel Calabrese
 - Rodolphe Chatagny, rapporteur ;
 - Samuel Freuler
 - Angelita Galvez
 - Iulica Gorgoni
 - Isabelle Wegmann
-
- Eric Dällenbach
 - M. Rasul Mawjee, rapporteur du rapport de minorité

s'est réunie en complément le 01 décembre 2018.

Remerciements

La commission remercie vivement *Monsieur Gilles Davoine*, municipal en charge des finances ainsi que *Monsieur Julien Ménoret*, boursier communal pour leur disponibilité ainsi que pour la qualité des informations et réponses fournies.

Préambule

Le présent préavis de minorité ne diverge que sur les conclusions du rapport de majorité pour les raisons citées ci-dessous. Il est donc à prendre comme un rapport complémentaire. Les éléments qui font l'objet de l'unanimité ne sont repris qu'une fois dans le rapport de majorité.

La commission de minorité ne souhaitant nullement faire de la cogestion ni interférer dans l'organisation du personnel communal, recommandera, dans le cadre des prérogatives du conseil communal et des possibilités offertes par la loi d'ajuster le budget 2019 dans la limite de ses compétences.

En outre, la RIE III introduite en 2019 par le canton de Vaud, ainsi que l'ajustement de la facture sociale, influencent le fait qu'il y ait moins d'argent à disposition au niveau du canton et de la commune de Gland notamment.

La commission estime qu'une marge d'autofinancement raisonnable de CHF 4 Millions représente 7 points d'impôt communal selon les données disponibles à ce jour et selon information orale du représentant de la municipalité.

Délibérations

La commission prend acte que la marge d'autofinancement brute prévisible dans le cadre du budget 2019 est de CHF 53'586.

Marge d'autofinancement

DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	Budget 2019	Budget 2018
Total des recettes	68'226'041	62'730'661
Total des charges	-72'323'088	-62'598'017
Excédent net des charges / revenus	-4'097'047	132'644
Amortissement du patrimoine financier	306'320	306'320
Amortissement du patrimoine administratif - Génie civil	1'236'050	1'178'331
Amortissement du patrimoine administratif - Bât. et constructions	2'608'263	2'189'635
Amortissement des subv. d'invest. et à des assoc. de communes	-	70'579
	4'150'633	3'744'865
Marge d'autofinancement provenant de comptes non affectés	53'586	3'877'509
Attribution au fonds "Oeuvres culturelles"	20'000	20'000
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	2'254'620	-
./ Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	-192'250	-133'940
Attribution au ./ Prélèvement du fonds de réserve "Egouts"	914'360	-108'850
./ Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-175'400	-227'000
./ Prélèvement du fonds Cartier	-60	-
Amortissements infrastructures "Eau"	171'100	189'179
Attribution au fonds de réserve "Eau"	688'705	328'110
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	309'200	292'950
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	123'750	152'960
Marge d'autofinancement provenant de comptes affectés	4'164'025	563'409
Marge d'autofinancement	4'217'611	4'440'918

Cette marge est péjorée principalement par les provisions pour la facture sociale ; la péréquation nette et la réforme policière portant le montant de ces charges à CHF 18'306'231 cité au budget 2018. Pour rappel ce montant était déjà de CHF 18'194'283.- dans les comptes 2017 de notre commune.

Le budget 2018 avait prévu cette charge à CHF 13'776'476 avec une marge d'autofinancement de CHF 3'877'509. Selon les informations disponibles à ce jour, il faudrait s'attendre à un rattrapage de cette charge vu qu'elle aurait été fortement sous-budgétisée en 2018. Dès lors, la marge d'autofinancement en 2018 sera pratiquement nulle voir déficitaire. L'écart avec le budget 2019 ne serait que purement technique car le budget 2018 aurait dû prévoir des montants plus en adéquation avec la réalité – seuls les comptes 2018 au mois de mars 2019 ne pourront confirmer cette analyse.

Le budget 2018, accepté par le conseil communal, mentionne une augmentation de 8.5 EPT et le budget 2019 prévoit une augmentation supplémentaire de 2.85 EPT. Ces deux augmentations représentent une augmentation en frais du personnel de plus de 22% par rapport aux comptes 2017.

Effectif au 31.12.2016	75.85	EPT
Effectif au 31.12.2018	90.35	EPT
Effectif prévu au 31.12.2019	93.20	EPT
Augmentation totale	23 %	CHF

La Municipalité nous a informé que le personnel communal est en sous-effectif depuis une dizaine d'années. Néanmoins, il est temps d'évaluer l'organisation et la dotation en personnel afin qu'elle soit en adéquation avec les moyens de la commune et de façon plus importante à ceux de nos contribuables. La hausse pour les 3 dernières années présente une augmentation de 22%, très largement au-dessus de l'augmentation des moyens et du nombre d'habitants de notre commune.

La commission ne souhaitant nullement interférer dans l'organisation du personnel communal, suggère réduire la charge « 30 Personnel administratif et d'exploitation » de CHF 261'300 représentant une réduction de 2.2% diminuant ce poste de CHF 9'785'400 à CHF 9'524'100. Cela représente toujours une augmentation de CHF 365'000 par rapport au budget 2018 et 4.52% d'augmentation ce qui est largement au-dessus des prévisions des recettes communales.

Ce montant permettrait à la Municipalité d'honorer ses obligations envers le personnel communal pour les postes créés en 2018, les augmentations de salaires, l'indexation des salaires au coût de la vie, les primes et jubilés et les postes vacants ayant été pourvus avec un salaire supérieur.

En conformité avec le règlement des communes et les prérogatives du Conseil communal, la commission suggère d'amender les postes suivants avec une baisse linéaire de 2.2%. La municipalité restant libre d'organiser et d'allouer les ressources disponibles selon ses besoins et organisation.

L'ajustement des charges sociales, caisse de pension et assurances s'ajusteront automatiquement à la variation des charges de traitement ; il n'est pas nécessaire de les amender. Un changement consisterait aussi à faire de la cogestion et nous n'avons pas tous les éléments pour y procéder.

Amendements**Amendement 1**

Compte	Désignation	Budget 2019 Amendé	Budget 2019 Préavis	Hausse Budget 2019 - Budget 2019	Budget 2018 Préavis	Charges Comptes 2017	Préavis Budget 19 Budget 18	Variation Préavis 19 Comptes 17
110.3011.00	Traitements	547'710.50	564'650.00	171'010.50	376'700.00	939'570.80	49.89%	-39.90%
111.3011.00	Traitements	1'095'663.50	1'129'550.00	53'963.50	1'041'700.00		8.43%	Nouveau
130.3011.00	Traitements			0.00		142'510.30	Nouveau	-100.00%
150.3011.00	Traitements	355'747.50	366'750.00	1'547.50	354'200.00	326'835.50	3.54%	12.21%
151.3011.00	Traitements	161'505.00	166'500.00	17'605.00	143'900.00	115'765.70	15.71%	43.82%
152.3011.00	Traitements	199'189.50	205'350.00	16'689.50	182'500.00	145'372.35	12.52%	41.26%
190.3011.00	Traitements			0.00		156'267.05		-100.00%
200.3011.00	Traitements	394'693.00	406'900.00	-17'507.00	412'200.00	329'692.65	-1.29%	23.42%
300.3011.00	Traitements	844'821.50	870'950.00	86'121.50	758'700.00	617'154.15	14.80%	41.12%
400.3011.00	Traitements	646'214.00	666'200.00	37'514.00	608'700.00	498'269.20	9.45%	33.70%
430.3011.00	Traitements	499'550.00	515'000.00	-21'950.00	521'500.00	512'505.35	-1.25%	0.49%
440.3011.00	Traitements	514'827.50	530'750.00	62'727.50	452'100.00	386'774.10	17.40%	37.22%
450.3011.00	Traitements			-72'300.00	72'300.00	71'762.40	-100.00%	-100.00%
451.3011.00	Traitements	144'578.50	149'050.00	-621.50	145'200.00	144'297.40	2.65%	3.29%
452.3011.00	Traitements	72'653.00	74'900.00	72'653.00			Nouveau	Nouveau
460.3011.00	Traitements	254'916.00	262'800.00	-984.00	255'900.00	261'180.95	2.70%	0.62%
612.3012.00	Traitements	80'995.00	83'500.00	-11'805.00	92'800.00	107'729.94	-10.02%	-22.49%
615.3011.00	Traitements	455'075.50	469'150.00	-131'424.50	586'500.00	525'099.85	-20.01%	-10.66%
620.3011.00	Traitements	382'277.00	394'100.00	-4'623.00	386'900.00	382'775.20	1.86%	Nouveau
710.3011.00	Traitements	140'359.00	144'700.00	36'659.00	103'700.00		39.54%	
712.3011.00	Traitements	45'590.00	47'000.00	-2'010.00	47'600.00	44'853.90	-1.26%	4.78%
713.3011.00	Traitements	28'130.00	29'000.00	-470.00	28'600.00		1.40%	
715.3011.00	Traitements	431'844.00	445'200.00	68'044.00	363'800.00	256'559.25	22.37%	73.53%
810.3011.00	Traitements	270'436.00	278'800.00	1'336.00	269'100.00	276'417.25	3.60%	0.86%
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	104'954.00	108'200.00	24'954.00	80'000.00	41'929.35	35.25%	158.05%
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	321'943.00	331'900.00	156'943.00	165'000.00	187'420.45	101.15%	77.09%
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	154'036.00	158'800.00	-218'764.00	372'800.00	379'709.10	-57.40%	-58.18%
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	9'991.00	10'300.00	9'991.00			Nouveau	Nouveau
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	24'250.00	25'000.00	-750.00	25'000.00	31'128.05	0.00%	-19.69%
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	14'550.00	15'000.00	-450.00	15'000.00	14'051.25	0.00%	6.75%
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	8'924.00	9'200.00	8'924.00			Nouveau	Nouveau
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	203'506.00	209'800.00	17'506.00	186'000.00	172'377.00	12.80%	21.71%
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	29'585.00	30'500.00	-915.00	30'500.00	29'843.58	0.00%	2.20%
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'185.00	10'500.00	5'385.00	4'800.00		118.75%	Nouveau
	Total	8'448'700.00	8'710'000.00	365'000.00	8'083'700.00	7'097'852.67	7.75%	22.71%
	Baisse Amendement 2019 :	261'300.00						

Si l'amendement 1 est accepté, il n'est pas nécessaire de traiter les amendements suivants et ils ne seront pas présentés.

Amendement 2

Compte	Désignation	Budget 2019 Amendé	Budget 2019 Préavis	Hausse Budget 2019 - Budget 2019	Budget 2018 Préavis	Charges Comptes 2017	Préavis Budget 19 Budget 18	Variation Préavis 19 Comptes 17
110.3011.00	Traitements	547'710.50	564'650.00	171'010.50	376'700.00	939'570.80	49.89%	-39.90%
111.3011.00	Traitements	1'095'663.50	1'129'550.00	53'963.50	1'041'700.00		8.43%	
130.3011.00	Traitements			0.00		142'510.30		-100.00%
150.3011.00	Traitements	355'747.50	366'750.00	1'547.50	354'200.00	326'835.50	3.54%	12.21%
151.3011.00	Traitements	161'505.00	166'500.00	17'605.00	143'900.00	115'765.70	15.71%	43.82%
152.3011.00	Traitements	199'189.50	205'350.00	16'689.50	182'500.00	145'372.35	12.52%	41.26%
190.3011.00	Traitements			0.00		156'267.05		-100.00%
200.3011.00	Traitements	394'693.00	406'900.00	-17'507.00	412'200.00	329'692.65	-1.29%	23.42%
300.3011.00	Traitements	844'821.50	870'950.00	86'121.50	758'700.00	617'154.15	14.80%	41.12%
400.3011.00	Traitements	646'214.00	666'200.00	37'514.00	608'700.00	498'269.20	9.45%	33.70%
430.3011.00	Traitements	499'550.00	515'000.00	-21'950.00	521'500.00	512'505.35	-1.25%	0.49%
440.3011.00	Traitements	514'827.50	530'750.00	62'727.50	452'100.00	386'774.10	17.40%	37.22%
450.3011.00	Traitements			-72'300.00	72'300.00	71'762.40	-100.00%	-100.00%
451.3011.00	Traitements	144'578.50	149'050.00	-621.50	145'200.00	144'297.40	2.65%	3.29%
452.3011.00	Traitements	72'653.00	74'900.00	72'653.00				
460.3011.00	Traitements	254'916.00	262'800.00	-984.00	255'900.00	261'180.95	2.70%	0.62%
612.3012.00	Traitements	80'995.00	83'500.00	-11'805.00	92'800.00	107'729.94	-10.02%	-22.49%
615.3011.00	Traitements	455'075.50	469'150.00	-131'424.50	586'500.00	525'099.85	-20.01%	-10.66%
620.3011.00	Traitements	382'277.00	394'100.00	-4'623.00	386'900.00	382'775.20	1.86%	2.96%
710.3011.00	Traitements	140'359.00	144'700.00	36'659.00	103'700.00		39.54%	
712.3011.00	Traitements	45'590.00	47'000.00	-2'010.00	47'600.00	44'853.90	-1.26%	4.78%
713.3011.00	Traitements	28'130.00	29'000.00	-470.00	28'600.00		1.40%	
715.3011.00	Traitements	431'844.00	445'200.00	68'044.00	363'800.00	256'559.25	22.37%	73.53%
810.3011.00	Traitements	270'436.00	278'800.00	1'336.00	269'100.00	276'417.25	3.60%	0.86%
	Total	7'566'776.00	7'800'800.00	362'176.00	7'204'600.00	6'241'393.29	8.28%	24.98%
	Baisse A19 :	234'024.00						

Amendement 3

Compte	Désignation	Budget 2019 Amendé	Budget 2019 Préavis	Hausse Budget 2019 - Budget 2019	Budget 2018 Préavis	Charges Comptes 2017	Préavis Budget 19 Budget 18	Variation Préavis 19 Comptes 17
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	104'954.00	108'200.00	24'954.00	80'000.00	41'929.35	35.25%	158.05%
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	321'943.00	331'900.00	156'943.00	165'000.00	187'420.45	101.15%	77.09%
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	154'036.00	158'800.00	-218'764.00	372'800.00	379'709.10	-57.40%	-58.18%
	Total	580'933.00	598'900.00	-36'867.00	617'800.00	609'058.90	-3.06%	-1.67%
	Baisse A19 :	17'967.00						

Amendement 4

Compte	Désignation	Budget 2019 Amendé	Budget 2019 Préavis	Hausse Budget 2019 - Budget 2019	Budget 2018 Préavis	Charges Comptes 2017	Préavis Budget 19 Budget 18	Variation Préavis 19 Comptes 17
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	9'991.00	10'300.00	9'991.00			Nouveau	Nouveau
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	24'250.00	25'000.00	-750.00	25'000.00	31'128.05	0.00%	-19.69%
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	14'550.00	15'000.00	-450.00	15'000.00	14'051.25	0.00%	6.75%
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	8'924.00	9'200.00	8'924.00			Nouveau	Nouveau
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	203'506.00	209'800.00	17'506.00	186'000.00	172'377.60	12.80%	21.71%
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	29'585.00	30'500.00	-915.00	30'500.00	29'843.58	0.00%	2.20%
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'185.00	10'500.00	5'385.00	4'800.00		118.75%	Nouveau
	Total	300'991.00	310'300.00	39'691.00	261'300.00	247'400.48	18.75%	25.42%
	Baisse A19 :	9'309.00						

La différence totale de **CHF 261'300.-** émerge au niveau du budget du personnel. Elle représente **2,67 %** des charges du personnel administratif et d'exploitation. L'incidence sur le budget total est de **0,34 %**

Conclusions

Au vu de la situation financière de la commune, la commission recommande à la Municipalité, de reporter les augmentations de personnel pour les années suivantes. Elle est d'avis que les nouveaux agents devraient être entièrement opérationnels avant d'envisager une augmentation de ceux-ci.

La commission estime raisonnable qu'une marge d'autofinancement de CHF 4 Millions est nécessaire pour mener les projets d'évolution de la commune représentant 7 points d'impôt communal. En cas de non réduction des charges, une hausse d'impôt de 7 points deviendrait nécessaire pour continuer à assurer les finances communales ainsi que les projets urgents qui nous touchent à cœur. Le cas échéant, il faudra se priver de ces projets en ayant des charges du personnel largement excédentaire.

Fondée sur ce qui précède, la minorité de la commission des finances (COFIN) propose au Conseil communal d'accepter d'opérer une coupe de CHF. 261'300.- au budget présenté par la municipalité pour les motifs évoqués et d'accepter le préavis amendé.

Pour la commission des finances

Eric Dällenbach

Rasul Mawjee
Rapporteur

Gland, le 03 décembre 2018